

Pour diffusion immédiate

Contact :

Cédric Gründler – Hill & Knowlton

Tél.: 01 41 05 44 28

cedric.grundler@hillandknowlton.com**L'UTILISATION DE LOGICIELS ILLICITES A BAISSÉ DE 1 POINT EN FRANCE EN 2008**

Paris, le 12 mai 2009 – Le piratage de logiciels sur micro-ordinateurs (PC) est passé de 42% à 41% en France entre 2007 et 2008, tandis que le manque à gagner pour l'industrie du logiciel a augmenté, passant de 2 601 à 2 760 millions de dollars en 2008. Au niveau mondial, plus de la moitié des 110 pays étudiés ont vu leur taux de piratage chuter et seulement 15 % d'entre eux ont constaté une augmentation.

Ce sont là quelques-uns des constats établis par la sixième étude annuelle sur le piratage de logiciels dans le monde présentée aujourd'hui par la Business Software Alliance (BSA), association internationale qui représente l'industrie mondiale du logiciel. Cette étude couvre 110 pays et a été réalisée de manière indépendante par IDC, numéro un mondial des prévisions et études de marché pour le secteur des technologies de l'information.

« Cette année encore, les résultats démontrent que notre action commence à porter ses fruits mais que nous avons encore fort à faire en France pour réduire davantage le piratage de logiciels », déclare Natacha Jollet-David, porte-parole de la BSA en France. « En ces temps d'incertitude économique, il est essentiel pour les entreprises de maximiser leurs investissements informatiques, éviter le gaspillage et limiter les risques. Elles doivent protéger leur patrimoine et ne pas tenter de resquiller sous prétexte que le marché est instable. »

Fort de nombreuses actions menées par la BSA ces dernières années, le taux de piratage de logiciels a baissé de 6 points en France depuis 2005. L'association a notamment organisé plusieurs événements en partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie pour sensibiliser directement les dirigeants d'entreprises à l'importance d'une bonne gestion de leur parc logiciel et aux risques encourus en cas d'utilisation de logiciels dépourvus de licences.

Le piratage de logiciels ne pèse pas seulement sur le chiffre d'affaires de l'industrie. Une étude du cabinet IDC publiée en janvier 2008 a montré qu'une réduction du taux de piratage pourrait engendrer des centaines de milliers de nouveaux emplois et des milliards de dollars de croissance économique tout en augmentant les recettes fiscales destinées à financer les projets et services locaux. En France, une réduction de 10 points du taux de

piratage, étalée sur quatre ans, pourrait renforcer le secteur informatique, générer 14 465 nouveaux emplois et contribuer à l'économie française à hauteur de 8 907 millions de dollars.

Parmi les autres constats importants de l'étude :

- Le piratage de logiciels a baissé dans cinquante-sept des 110 pays étudiés, il est resté sans changement dans trente six et ne s'est aggravé que dans seize. Mais comme le marché mondial des micro-ordinateurs croît plus vite dans les pays à taux de piratage élevé, le taux mondial de piratage a augmenté de trois points et atteint 41 % en 2008.
- En Europe Occidentale, les pays qui connaissent les plus forts taux de piratage sont la Grèce (57 %), Chypre (50 %) et l'Italie (48 %). Parmi les pays où le piratage est le plus bas, on retrouve le Luxembourg (21 %) et l'Autriche (24 %), suivis de la Belgique, du Danemark, de la Suède et de la Suisse (25 %). Le pays qui a fait le plus de progrès est la Russie : le recul du piratage, tombé à 68 %, y atteint 5 points en un an et 19 points en six ans.
- Alors que les pays émergents représentent 45 % du marché mondial des micro-ordinateurs, leur part dans le marché des logiciels pour PC n'atteint pas 20 %. Si elle était identique à leur part dans les matériels, le marché du logiciel augmenterait de 40 milliards de dollars par an. De plus, réduire le piratage d'un seul point par an reviendrait à injecter 20 milliards de dollars dans le secteur informatique.
- La plus grande accessibilité à internet va augmenter l'offre de logiciels piratés. Au cours des cinq prochaines années, dans les pays émergents, 460 millions de personnes se connecteront en ligne. La progression sera à son maximum parmi les consommateurs et les petites entreprises, chez qui les taux de piratage tendent à être supérieurs à ceux des grandes entreprises et des administrations.

La récession économique mondiale a des effets ambigus sur le piratage de logiciels, indique l'étude. John Gantz, directeur général des études chez IDC, note que les consommateurs dont le pouvoir d'achat diminue pourraient conserver plus longtemps leurs ordinateurs, ce qui tendrait à accroître le piratage puisque les ordinateurs les plus anciens risquent davantage de contenir des logiciels dépourvus de licence. En revanche, les contraintes de pouvoir d'achat stimulent la vente des mini-ordinateurs ou *netbooks*, peu coûteux et souvent équipés de logiciels légitimes pré-installés, et les entreprises ont recours à des programmes de gestion des actifs logiciels ou SAM (*Software Asset Management*) pour réduire leurs coûts informatiques.

« Dans tous les cas, le coût du logiciel n'est que l'un des facteurs qui déterminent le piratage de logiciels », souligne John Gantz. « La crise économique aura un impact en partie négatif, en partie positif, mais qui sera un facteur parmi bien d'autres, et qui pourrait ne devenir pleinement apparent que lorsque nous aurons les chiffres de 2009. »

BSA soutient un schéma en quatre points pour réduire le piratage de logiciel et en tirer les bénéfices économiques :

- Éduquer et sensibiliser davantage le public sur l'intérêt de la propriété intellectuelle et les risques de l'utilisation de logiciels dépourvus de licence
- Soutenir les efforts législatifs permettant des actions meilleures et plus efficaces contre la piraterie numérique et en ligne
- Instaurer des mécanismes répressifs plus stricts

- Consacrer à ce problème des moyens publics significatifs, sous forme d'unités nationales chargées de veiller au respect de la propriété intellectuelle, de coopération entre pays voisins et de formation pour les fonctionnaires de police et de justice locaux

L'étude couvre 110 pays et a été conduite en toute indépendance par IDC, numéro un mondial des prévisions et études de marché pour le secteur des technologies de l'information. Elle porte sur le piratage de tous les micro-ordinateurs (PC), y compris les ordinateurs de bureau, les portables et les ultra-portables. Elle ne porte pas sur les autres types de logiciels comme ceux destinés aux serveurs ou destinés aux systèmes mainframe. Pour confirmer les évolutions du piratage de logiciels, IDC a exploité des statistiques exclusives sur les livraisons de logiciels et de matériels et a fait appel à ses analystes réguliers dans plus de soixante pays.

Pour de plus amples renseignements, ou pour obtenir l'étude complète, veuillez consulter le site www.bsa.org/globalstudy.

#

À propos de BSA

Business Software Alliance (www.bsa.org) est une organisation mondialement reconnue, consacrée à la promotion d'un monde numérique légal et sûr. Elle est le porte-parole de l'industrie mondiale du logiciel et de ses partenaires constructeurs auprès des pouvoirs publics et sur le marché international. Ses adhérents représentent l'un des secteurs d'industrie qui connaissent la croissance la plus rapide dans le monde. Les campagnes de BSA soutiennent l'innovation technologique à travers des actions d'information en faveur de la protection de la propriété intellectuelle, de la cyber-sécurité, des échanges et du commerce électronique. BSA regroupe notamment les éditeurs suivants : Adobe, Apple, Autodesk, Bentley Systems, CA, Cisco Systems, Corel, CyberLink, Dassault Systèmes SolidWorks Corporation, Dell, Embarcadero, HP, IBM, Intel, Intuit, McAfee, Microsoft, Minitab, Quark, Quest Software, Rosetta Stone, SAP, Siemens, Sybase, Symantec, and The MathWorks.

À propos d'IDC

IDC est le numéro un mondial de la veille, du conseil et de l'organisation d'événements sur les marchés des technologies de l'information, des télécommunications et des technologies grand public. IDC aide les spécialistes des systèmes d'information, les responsables d'entreprise et les milieux financiers à appuyer sur des faits leurs stratégies et leurs achats de technologies. Son réseau formé de plus de 1 000 analystes lui apporte une connaissance internationale, régionale et locale des opportunités et des grandes évolutions des technologies et de l'industrie dans plus de 110 pays du monde entier. Depuis plus de 45 ans, IDC fournit à ses clients des avis stratégiques qui les aident à atteindre leurs principaux objectifs opérationnels. IDC est une filiale d'IDG, premier groupe mondial de presse, d'études et d'organisation d'événements dans le domaine des technologies. Pour en savoir plus sur IDC, merci de visiter le site www.idc.com